

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ELABORATION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE, GESTION 2023

1. Le présent appel à manifestation est prévu en application des instructions données dans le dossier type de Demande de Cotation pour la passation des marchés de Travaux, de Fournitures, de Service Physiques et de Prestations Intellectuelles.
2. Le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) sollicite des dossiers de manifestations sous plis fermés pour constituer la liste de candidats potentiels pour ses demandes de cotation et dossiers de seuils de dispense de travaux, de fournitures, de services physiques et de prestations intellectuelles au titre de la gestion 2023.
3. Les demandes de cotation pour lesquelles cette liste (actualisable) est destinée, sont relatives notamment à :
 - a- travaux de construction et de réfection et dépenses similaires ;
 - b- l'acquisition de fournitures de bureau et dépenses similaires ;
 - c- l'acquisition de matériels informatiques et autres consommables informatiques et dépenses similaires ;
 - d- l'entretien des locaux du MDGL et dépenses similaires ;
 - e- l'entretien et la maintenance des appareils de bureau et de climatisation ;
 - f- l'entretien et la réparation (maintenances préventive et curative) des véhicules du parc automobile du MDGL;
 - g- tous autres services ;
 - h- la reprographie et tous travaux d'imprimerie ;
 - i- la prestation intellectuelle relative à la formation du personnel ;
 - j- la prestation intellectuelle relative aux services informatiques, électroniques- digital WEB;
 - k- la prestation intellectuelle relative aux cabinets d'expertise comptable ;
 - l- la prestation intellectuelle relative aux finances locales et développement local ;
 - m- la prestation intellectuelle relative aux travaux de génie civil et cartographique ;
 - n- et toutes autres prestations intellectuelles.

Un même candidat peut être inscrit sur la liste pour plusieurs demandes de cotation si la nature de ses activités est en relation avec celles-ci et qu'elles sont listées dans le registre de commerce.

4. La participation à la constitution de cette liste qui tient lieu de pré-qualification telle que définie dans le Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats (entreprises, sociétés, établissements, cabinets, bureaux d'études et consultants individuels) qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante :

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
4^{ème} étage du bâtiment, Tel : (+229) 21.30.40.30/ 21.30.52.99,
01 BP : 2021 COTONOU

de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Le dossier de candidature à fournir pour être inscrit sur la liste doit comprendre les documents suivants :
 - ❖ une lettre de manifestation d'intérêt précisant clairement l'objet de la demande avec mention claire des secteurs d'activité de prédilection, signée et faisant apparaître le nom, la qualité et l'adresse du soumissionnaire ;
 - ❖ une copie du registre de commerce ;
 - ❖ une copie des statuts définissant la forme juridique de l'entreprise à l'exception des établissements ou structures assimilées ;
 - ❖ une copie de l'attestation IFU ;
 - ❖ une copie de l'attestation fiscale ;
 - ❖ un tableau des expériences réalisées par domaine pour les entreprises et consultants, accompagné des attestations de bonne fin d'exécution délivrées par l'administration publique ou une institution/organisme international ;
 - ❖ Éventuellement l'agrément ou l'autorisation au cas où cette pièce est requise pour l'exercice de l'activité se rapportant à la commande.
7. Pour les Etablissements/Cabinets/Entreprises naissants, en plus des pièces administratives ci-dessus citées fournir les Cv (Curriculum vitae), les diplômes académiques, les attestations de bonne fin d'exécution du personnel d'encadrement en corrélation avec le domaine d'activité choisi.

8. Seuls les candidats inscrits sur la liste pourront être consultés pour la passation des marchés publics de demande de cotation et dépenses similaires susceptibles d'être inscrites au plan de passation ou à l'occasion de sa révision.
9. Les manifestations d'intérêt établies en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marqués comme tels, doivent être reçues à l'adresse suivante :

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP),

4^{ème} étage du bâtiment, Tel : (+229) 21.30.40.30/ 21.30.52.99, 01 BP : 2021 COTONOU
Site : www.decentralisation.gouv.bj, à partir du 14 au 28 avril 2023 à 16 heures 30 minutes.

Elles doivent porter clairement la mention « *Dossier de candidature dans le cadre de l'élaboration du répertoire des fournisseurs et prestataires de service du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale pour le compte de l'année 2023 pour les demandes de cotation relatives à [insérer l'option choisie en se référant au point 3]* ».

Cotonou, le

13 avril 2023



Abdel Smail I. A. K. SALIFOU.-

Personne Responsable des Marchés Publics.